

**TROISIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

**Goûter à 18 h et début de la rencontre à 19 h
Siège social de la commission scolaire**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Accueil et mot de bienvenue [5 minutes]
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour [3] [5 minutes]
3. Dispense de lecture, adoption ET SUIVI du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2018 [3] [5 minutes]
4. Période de questions du public
5. Intervention du président [15 minutes]
 - 5.1
 - 5.2
 - 5.3
6. Intervention du directeur général adjoint [50 minutes]
 - 6.1 Retour de consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire de la Côte-du-Sud 2019 à 2022 [1]
 - 6.2 Action collective sur les frais exigés aux parents (avis public et communiqué de presse) [3]
 - 6.3 Rapport annuel de la commission scolaire [site internet]
 - 6.4 Résultats aux épreuves uniques de juin 2018 [3]
 - 6.5 Questions des parents et des parents-substituts à l'intention du directeur général adjoint
 - 6.5.1
 - 6.5.2
7. Rapport de la trésorière (Magalie Caron)
8. Rapport des comités
 - 8.1 Conseil des commissaires (Éric Gauthier, Brigitte Talbot ou Isabel Proulx-Heinz)
 - 8.2 Comité culturel (Hugo Canuel ou Jeannette Beaudoin)
 - 8.3 Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSHEDAA) (Brigitte Talbot)
 - 8.4 Comité consultatif du transport (Jessy Coulombe)
9. Lecture de la correspondance [5 minutes]
 - 9.1 ...
 - 9.2 ...
10. Autre (s) sujet (s) [5 minutes]
 - 10.1 Bons coups dans vos écoles
 - 10.2 ...
 - 10.3 ...

11. Date et lieu de la prochaine séance

12. Levée de la séance

Veillez noter l'adresse courriel pour transmettre à l'exécutif ou à la direction générale adjointe les points que vous désirez inscrire à l'ordre du jour, les questions et autres commentaires : maryse.belanger@cscotesud.qc.ca. Vous pouvez également communiquer avec Maryse Bélanger au numéro 418 248-1001, poste 8470.

RENCONTRE VIA – SVP veuillez nous aviser au plus tard le lundi 17 décembre à 13 heures.

[1] Document déjà transmis

[2] Document remis sur place

[3] Document transmis avec la présente